

## **Compte-rendu du Comité Social d'Administration des Services Académiques du 24 mars 2023**

Vendredi 24 mars 2023 s'est tenu le CSA-SA (Comité Social d'Administration des Services Académiques), destiné notamment à traiter au niveau des services déconcentrés des problématiques d'organisation, de restructuration, de créations et suppressions de postes, ou encore de santé au travail.

La lutte syndicale actuelle, forte, pérenne et responsable pour obtenir le retrait de la réforme des retraites a réuni plus de 3 millions de manifestants en France jeudi 23 mars.

Vos représentants syndicaux de la FSU et du SNASUB-FSU sont bien entendu très fortement impliqués et mobilisés dans toutes les actions et manifestations locales organisées en intersyndicale dans notre académie. Malgré tout, nous avons tenu à siéger à cette instance prévue initialement le jeudi 23 mars.

Un report supplémentaire à cause d'un boycott plébiscité par le SPASEEN-FO n'était pas entendable pour nous, dans la mesure où les conditions de travail actuelles de tous les agents exerçant au rectorat ou en DSDEN dans notre académie sont trop difficiles et éprouvantes au quotidien, pour que l'on puisse se permettre de reporter ce CSA-SA et par ricochet la formation spécialisée chargée d'étudier la santé, sécurité et conditions de travail (FS-SSCT) programmée le 30 mars prochain.

Notre administration prend acte du travail sur les risques collectifs. La réunion de la FS-SSCT prévue le 30 mars prochain prendra d'ailleurs connaissance de la proposition du plan d'action pour améliorer les conditions de travail du cabinet d'enquête et des trois organisations syndicales présentes (dont la FSU).

Le rectorat prévoit une restructuration de la RH à travers la création d'un nouveau pôle qui regrouperait des services transversaux comme la gestion des situations médicales et la retraite. Le SAG AESH va également évoluer en prenant à sa charge une très large partie de la gestion et de la paye des AESH en partie gérés actuellement par les lycées mutualisateurs Vaucanson et Monge. Le SNASUB-FSU, à travers ses représentants en CSA-SA, veilleront à ce que ces changements s'organisent sans créer une surcharge supplémentaire de travail pour les collègues concernés.

Les conditions d'accueil des collègues à la DSDEN de l'Isère suite à leur déménagement sur le site Flaubert sont déplorables et les signalements faits par nos collègues ne peuvent pas rester sans réponse malgré les propos de Madame la secrétaire générale qui ne semble pas avoir pris la mesure des conditions de travail atroces sur ce site délaissé par la chambre d'agriculture car voué à la destruction. Une nouvelle fois, nous resterons vigilants afin que des aménagements rapides et pérennes soient mis en œuvre pour les 14 mois prévus sur ce site.

Les représentants des organisations syndicales élus en FS-SSCT (anciennement CHSCT) seront réunis le 30 mars et nous aborderons plus directement les conditions de travail, la santé et l'épuisement des collègues.

Le SNASUB-FSU, qui a obtenu le rôle de secrétariat de cette instance, sera force de proposition pour trouver des solutions aux collègues en souffrance au travail.

Contactez-nous pour signaler vos difficultés au travail et vos idées d'amélioration !

Ne restez pas isolé·e·s et ensemble, soyons plus forts dans la lutte et la défense de nos droits !

Pour le SNASUB-FSU,

Virginie Carlier - Rectorat de Grenoble – DEP  
Sébastien Grandière - DSDEN de Savoie - DOS